



Journée Professionnelle I.F.C.S. d'Aix-en-Provence

en partenariat avec

**la Faculté de Droit et de Science Politique
d'Aix-Marseille Université (AMU)**



« Droits des patients : de 2002 à demain ! »

Amphithéâtre Vallade C.H. Montperrin

Judi 12 mai 2022

Public concerné :

**Tout professionnel de santé
et d'encadrement**

La loi du 4 mars 2002 sur le droit des malades et la qualité du système de santé fête ses vingt ans. L'âge de raison, l'âge des bilans, mais aussi des perspectives. Si elle a revalorisé les droits des patients et modifié le rapport avec les soignants en donnant une place centrale à l'information, elle n'est pas la seule contribution du législateur à l'évolution des rapports entre soignés et soignants au sein de notre système de santé. Une des révolutions apportées par le législateur au début du XXI^e siècle est également celle de l'indemnisation, par la solidarité nationale, des accidents médicaux, des infections nosocomiales et des affections iatrogènes. La loi du 22 avril 2005, par la suite, a repositionné la volonté du malade en fin de vie autant que renforcé les moyens de traçabilité de ses souhaits avec les directives anticipées. Le temps a passé, les pratiques se sont modifiées et les réformes se sont succédées. En 2016, la loi sur la fin de vie a été réformée, laissant une place plus grande encore à la volonté du malade en fin de vie avec l'opposabilité des directives anticipées, mais elle a aussi clarifié la notion d'arrêt des soins. L'année 2016 est aussi celle du règlement général des données personnelles et de la révolution enclenchée de l'utilisation des données de santé, de leur partage, de leur protection et de leur valorisation dans le cadre de la recherche. Elles aussi bouleversent la relation soignés-soignants par l'intrusion de l'informatisation des informations. Elles ouvrent de nouvelles perspectives tant prometteuses au plan thérapeutique que terrifiantes dans les possibilités de cyberattaques.

La matinée du 12 mai sera ainsi l'occasion de revenir sur l'amélioration du parcours de soin et de la qualité de la prise en charge du patient par le partage des données permis par le dossier médical partagé. Elle permettra de faire le point sur l'utilisation des données de santé au sein de l'hôpital et des GHT par le rappel des obligations du secret professionnel comme des nouveaux devoirs de sécurité pour protéger les systèmes informatiques. L'après-midi permettra de rappeler les mécanismes d'indemnisation des accidents médicaux mis en place en 2002, d'offrir un bilan du rôle de l'ONIAM et du fonctionnement des commissions de conciliation et d'indemnisation. Enfin, au lendemain de la publication du cinquième plan de soins palliatifs, nous pourrons échanger sur les difficultés d'application des droits du patient en fin de vie, particulièrement sollicités dans la gestion de la pandémie de covid-19.

Intervenant(e)s :

- ♦ **BOULANGER Augustin**
Juriste assistant à la Cour d'appel de Nîmes - Juriste au conseil scientifique de la SFAP - Docteur en droit - AMU
- ♦ **LAMI Arnaud**
MCF-HDR de droit public - Directeur du Centre de droit de la santé - AMU UMR 7268 Adès
- ♦ **NICOLAS Guylène**
MCF-HDR de droit public - Assesseure chargée de l'Enseignement à distance et de la Formation continue - AMU UMR 7268 Adès
- ♦ **SABATIER Pascal**
Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information G.H.T. 04 Délégué à la Protection des Données (DPO) - C.H.I. Aix Pertuis - Hôpital du Pays Salonais
- ♦ **VIOUJAS Vincent**
Directeur d'Hôpital - Administrateur du GCSPA - chercheur associé au Centre de droit de la santé - AMU UMR 7268 Adès

**I.F.C.S. du G.C.S.P.A. — Centre Hospitalier Montperrin — 109 Avenue du Petit Barthélémy
13617 Aix en Provence Cedex 01 — Tél. 04 42 16 16 61 — Télécopie 04 42 16 18 13
E.mail ifcs-aix@gcspa.fr Site www.gcspa.fr/ifcs**

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 93 13 16399 13 auprès du préfet de la région PACA.



Amphithéâtre Vallade C.H. Montperrin

Jedi 12 mai 2022

de 8h30 à 16h30



PROGRAMME

« Droits des patients : de 2002 à demain ! »

08 h 30 Accueil des participants

Equipe pédagogique et étudiants cadre

9h 00 Discours d'accueil

09h 10 Allocution d'ouverture

Monsieur le Doyen de la Faculté de droit et de science politique ou son représentant

09 h 20 Parcours de santé et partage des données entre professionnels de santé : échanges à partir du questionnaire des étudiants cadres

Madame Guylène NICOLAS
Monsieur Vincent VIOUJAS

10 h 20 Pause café

10 h 50 Cyber (in)Sécurité et Santé numérique

Monsieur Pascal SABATIER

12 h 00 Déjeuner libre

14 h 00 Bilan de 20 ans d'application de l'indemnisation des accidents médicaux, infections nosocomiales et affections iatrogènes par l'ONIAM

Monsieur Arnaud LAMI

15 h 00 Droits des patients et fin de vie : de 2016 au cinquième plan pour les soins palliatifs

Monsieur Augustin BOULANGER

16h 00 Conclusion

Madame Guylène NICOLAS

Coût de la journée : 95 euros

**Renseignements et Inscriptions à l'I.F.C.S.
Fiche d'inscription téléchargeable sur le site
www.gcspa.fr/ifcs**

Toute inscription doit être accompagnée d'une prise en charge financière de l'employeur ou d'un chèque à l'ordre de l'Agent Comptable du G.C.S.P.A.

Groupement de Coopération Sanitaire du pays d'Aix - Centre Hospitalier Montperrin
109 Avenue du Petit Barthélémy - 13617 Aix en Provence Cedex 01
Téléphone **04 42 16 16 61** - Télécopie 04 42 16 18 13
E.mail ifcs-aix@gcspa.fr - Site www.gcspa.fr/ifcs

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 93 13 16399 13 auprès du préfet de la région PACA. Cet enregistrement ne vaut pas agrément d'Etat

Numéro Siret : 130 015 522 00019